

1496.

ORDRE *du Saint-Sépulcre.* (PALESTINE.)

La plupart des écrivains en attribuent la fondation à Godefroy de Bouillon ; mais c'est à tort. C'est sur les ruines des chanoines du Saint - Sépulture à Jérusalem, qu'on voit cet Ordre s'élever. Alexandre VI l'institua pour exciter les personnes nobles et riches à visiter les saints lieux , ainsi que pour les récompenser des peines et des fatigues de ce long et périlleux voyage : il s'en déclara lui-même le grand - maître , et en laissa le chef-lieu à Jérusalem.

En 1525 , Clément VII accorda de vive voix au gardien des religieux de saint François , en Terre sainte , le pouvoir de faire de ces chevaliers.

Quelque temps après l'Ordre fut réuni , avec ses biens , à celui de Malte , et Paul V confirma cette réunion.

La marque distinctive étoit , à ce qu'on dit , une croix d'or émaillée de rouge , cantonnée de

quatre croisettes de même, et attachée à un ruban noir. *Voy.* page 205, pl. XIV, n° 1.

On parle aussi de chevaliers du Saint-Sépulcre en Angleterre ; mais il paroît que ces chevaliers n'étoient autre chose que les chanoines du Saint-Sépulcre, qui furent établis, ou du moins mis sur un meilleur pied dans ce royaume par le roi Henri II. *Voyez* Histoire des Ordres militaires, ou des Chevaliers, tome 1, page 131.

---

1498.

ORDRE *de la Cordelière.* (FRANCE.)

Réservé aux femmes veuves qui, pour y entrer, devoient faire preuve de noblesse.

Il fut fondé en 1498, par Anne de Bretagne, après la mort de Charles VIII, roi de France, son premier mari.

La décoration étoit une cordelière d'argent, dont les chevalières environnoient leurs armes, avec cette devise, *j'ai le corps délié*, pour exprimer que la mort de leurs époux les avoit